

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chères consœurs, chers confrères,

L'année 2025 aura été une année de **dynamisme et d'engagement** pour notre URPS Kinés Pays de la Loire.

Une fierté collective d'abord, avec l'organisation de notre **toute première Journée Scientifique**, le 11 octobre à Nantes. Ce rendez-vous inédit a réuni kinésithérapeutes, étudiants, partenaires et élus autour de deux thématiques essentielles : la prise en charge des douleurs chroniques et la qualité de vie au travail. C'est une belle dynamique que nous avons lancée ensemble, et que nous souhaitons inscrire dans la durée.

Une satisfaction aussi de voir nos élus pleinement **mobilisés au sein des instances régionales** — CRSA, CTS, CATS, DAC, Comités e-santé — portant la voix des kinésithérapeutes libéraux avec régularité et conviction.

Cette année a également été marquée par des **travaux concrets sur de nombreux fronts** : le développement des soins non programmés dans les CPTS, l'accompagnement à l'accès direct avec le partenariat TOHA, la poursuite du projet ICOPE pour le repérage des fragilités chez les plus de 60 ans, ou encore le déploiement de notre démarche écologique avec les fiches pratiques et le projet interURPS MK KinéCO2.

Sur le plan du **numérique et de la cybersécurité**, notre commission a poursuivi ses travaux en rapport avec le guide adapté à l'ensemble des professionnels de santé, et des premières actions de formation à l'intelligence artificielle ont été initiées — un chantier que nous entendons amplifier en 2026.

Je tiens à remercier chaleureusement l'**ensemble des élus**, pour leur implication sans faille dans les commissions, les groupes de travail et les instances de représentation. Je remercie également notre **équipe salariée**, Philippine Rochemaure et Mallaury Lebordais, pour leur engagement quotidien au service de notre structure et de notre profession.

Enfin, 2025 a été **une année de transition**, avec le départ en retraite de Jean-Baptiste Montaubric et Gilles Rouy. Je leur adresse, au nom de l'ensemble des élus, nos plus sincères remerciements pour leur investissement précieux au fil des années, et souhaite la bienvenue aux nouveaux élus.

2026 s'annonce riche : capsules vidéo, cafés visio qualité de vie, projet PENSO, ouverture du ROR, généralisation d'ICOPE... Autant de chantiers qui témoignent de la vitalité de notre URPS et de notre volonté d'être, plus que jamais, au service des kinésithérapeutes ligériens et de leurs patients.

Bonne lecture,



Patrick Couny
Président

SOMMAIRE

L'UNION **04**

LA DÉMOCRATIE EN
SANTÉ **08**

LES ACTIONS **13**

L'UNION



Les Unions Régionales des Professionnels de Santé (URPS) ont été créées par la Loi Hôpital Patient Santé Territoire (HPST) de 2009.

10 professions de santé sont représentées : masseurs-kinésithérapeutes, biologistes, chirurgiens-dentistes, infirmiers, médecins, orthophonistes, orthoptistes, pharmaciens, pédicures-podologues et sages-femmes.

NOS MISSIONS

L'URPS est pilotée et animée par des **kinésithérapeutes libéraux en activité**, élus pour 5 ans. Ils assurent une représentation locale sur leur territoire et sont mobilisés au sein de la structure en intégrant des commissions, groupes de travail et projets. Ils contribuent également à organiser et faire évoluer l'offre de santé en région.

Les principales missions



Assurer le **fonctionnement de l'union**



Contribuer à la mise en œuvre du **Projet régionale de santé (PRS)**



Analyser les **besoins de santé** et l'**offre de soins en kinésithérapie**



Valoriser la kinésithérapie et mener des **actions en santé**



Contribuer à l'**organisation de l'exercice professionnel** et au développement des **modes d'exercice coordonné**



Mettre en œuvre le **développement professionnel continu**



Participer au déploiement des **systèmes de communication et d'information partagés**

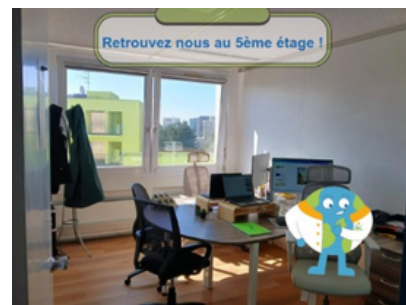
NOTRE ÉQUIPE



L'organisation

La structure est représentée par **18 élus** issus des trois syndicats de la profession : FFMKR (8 sièges), Alizé (7 sièges) et SNMKR (3 sièges).

Depuis mars 2025, le bureau de l'URPS Kinés se trouve désormais au **5ème étage du bâtiment Sigma 2000, à Nantes**. Ce changement s'inscrit dans une dynamique de regroupement de toutes les URPS de notre région, facilitant ainsi la collaboration, les échanges et les synergies entre les différentes professions de santé.



Un **changement dans l'équipe salariée** a également eu lieu avec le passage en CDI de Mallauray Lebordais comme assistante administrative à temps plein en septembre 2025. Philippine Rochemaure poursuit sa mission comme chargée de mission.

Les élus membres de l'AG au cours de l'année 2025 :



Patrick COUNY (49)



Sophie CAILLAUD (44)



Baptiste CHEVET (44)



Cédric AUBERT (85)



Anne-Claire DUPLAY (72)



Eve FOUCHER (72)



Julien GAILLARD (44)



Charlotte HADJEZ (44)



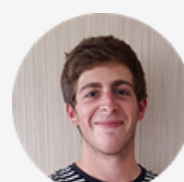
Julien GAGLIARDI (85)



Maria LUBI LEON (85)



Jean-Baptiste MONTAUBRIC (44)



Joachim LE TALLEC (44)



Hugo ROSSIGNOL (44)



Gaetan MONVILLERS (49)



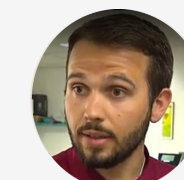
Céline POIRÉ (44)



Gilles ROUY (85)



David SIMON (53)



Laurent SOSSON (49)

Les élus membres du Bureau

Le bureau administre le fonctionnement de l'URPS, élabore et met en œuvre sa politique et prépare les assemblées. En 2025 il s'est réuni 11 fois.

Les membres du bureau sont élus par l'assemblée générale.

Le bureau depuis juillet 2023 :



Jean-Baptiste MONTAUBRIC,
Secrétaire général (44)



Patrick COUNY,
Président (49)



Anne-Claire DUPLAY,
Secrétaire générale adjointe
(72)



Charlotte HADJEZ,
Trésorière (44)



Baptiste CHEVET,
Trésorier adjoint (44)

Deux changements ont lieu au 31/12/2025 : Jean-Baptiste Montaubric et Gilles Rouy démissionnent de leur mandat pour départ en retraite. Ils sont remplacés par Etienne Moreau et Boris Nael.

La commission de contrôle

Elle procède aux **contrôles** et aux **investigations comptables et financières**. Elle est composée de **trois membres de l'assemblée générale** n'ayant pas la qualité de membres du bureau : Mme Caillaud, M. Gagliardi et M. Le Tallec. La commission a présenté lors de l'assemblée du 17 juin, son rapport concernant la gestion de l'URPS et les comptes de l'exercice. Elle a recommandé l'acceptation des comptes 2023.



Les 18 élus ont par ailleurs procédé à l'élection de la commission de contrôle des comptes 2025. Les membres sont Mme Caillaud, M. Gaillard et M. Le Tallec.

LA DÉMOCRATIE EN SANTÉ



La démocratie en santé est une démarche qui associe l'ensemble des acteurs du système de santé dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de santé, dans un souci de dialogue et de concertation.

LA CRSA

La Conférence régionale de la santé et de l'autonomie



La CRSA est une instance consultative composée de plusieurs collèges qui représentent les acteurs et partenaires de la politique de santé. Elle rend un avis sur la politique régionale de santé. Elle peut faire des propositions sur l'évolution des politiques et organiser des débats publics.

Elle s'organise autour d'une assemblée plénière, d'une commission permanente et de quatre commissions spécialisées « prévention », « organisation des soins » (CSOS), « prise en charge et accompagnement médico-sociaux » et « droits des usagers ». Les membres sont élus pour un mandat de 5 ans. La CRSA comprend une centaine de membres répartis en 8 collèges.

Participation aux réunions : Charlotte Hadjez (siège n°4) les 27 mars, 10 avril, 20 mai et 11 décembre

Et CSOS, Charlotte Hadjez les 27 février, 13 mars, 15 mai, 26 juin, 9 octobre et 4 décembre

Patrick Couny le 3 avril

LES CTS

Les Conseils territoriaux de santé

Les 5 CTS de la région ont pour objet l'exercice de la démocratie en santé de proximité et la mise en cohérence des initiatives et actions des partenaires dans le domaine de la santé ainsi que leur bonne articulation. Les acteurs réunis dans ces CTS sont d'une grande diversité, à l'image de la CRSA.

Ils aident à identifier les besoins sur les territoires, à élaborer des propositions visant à améliorer la réponse aux besoins des populations, notamment sur l'organisation du parcours de santé. Leur fonction s'exerce sur l'ensemble des champs de compétence de l'ARS : santé publique, prévention, promotion de la santé, santé mentale et offre de soins, soins de premier recours, hospitalisation et accompagnement médico-social.

Participation aux réunions :

44 : Sophie Caillaud (titulaire) le 21 novembre

49 : Gaetan Monvillers (Suppléant) les 28 mars, 13 juin et 21 novembre

85 : Cédric Aubert (titulaire) le 17 octobre

LES CATS

Les Comités d'accompagnement territorial des soins de premiers recours

Les CATS sont les structures départementales d'accompagnement aux projets de dispositifs d'exercice coordonné. Ils accompagnent l'élaboration du diagnostic, l'étude de faisabilité, le montage du projet et sa mise en œuvre. Les représentations de l'URPS à ces instances sont gérées par des membres du même département.

Participation aux réunions :

44 : Jean-Baptiste Montaubric les 16 janvier, 27 mars, 26 juin, 9 octobre et 13 novembre

53 : David Simon le 18 décembre

72 : Eve Foucher les 27 février, 2 avril, 20 novembre et 18 décembre

85 : Gilles Rouy les 19 juin et 13 novembre

49 : Gaetan Monvillers les 22 mai, 25 septembre et 11 décembre

LES DAC

Les Dispositifs d'appui à la coordination



Les dispositifs d'appui à la coordination viennent prioritairement en appui aux professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux faisant face à des situations complexes liées notamment à des personnes cumulant diverses difficultés.

Ils permettent d'apporter des réponses davantage adaptées et coordonnées entre les professionnels, quels que soient la pathologie, l'âge de la personne qu'ils accompagnent ou la complexité de son parcours de santé. C'est un interlocuteur unique qui regroupe les réseaux de santé, les MAIA, les PTA et les coordinations territoriales d'appui.

Participation aux réunions :

DAPS 85 : Cédric Aubert les 27 mars, 22 mai, 18 septembre et 15 décembre

LE CROCT

Le Comité Régional d'Orientation des Conditions de Travail (CROCT)

Le CROCT est une instance régionale, placée auprès du préfet de région, qui associe les partenaires sociaux aux organismes et personnes qualifiées en charge des questions de prévention des risques professionnels.

Participation aux réunions : Julien Gagliardi les 6 février, 21 mai, 17 septembre et 15 octobre

LE CORECS

Le Comité régional de concertation sur les soins de premier recours

Le CORECS est le lieu de concertation entre les différents partenaires intervenant en matière d'organisation des soins de premier recours. Il permet de partager un diagnostic et de construire une réflexion prospective sur l'offre de soins ambulatoires au niveau régional et de favoriser le développement des exercices regroupés des professionnels par une mise en cohérence des stratégies de ses membres. Le Président de l'URPS y est membre de droit.

Participation aux réunions : Aucune réunion en 2025

COMITÉS STRATÉGIQUES E-SANTÉ

Organisés par l'ARS, ces comités permettent de fédérer les usagers acteurs du système de santé pour construire la stratégie régionale e-santé et organiser sa mise en œuvre. L'ARS s'inscrit dans une démarche de co-construction avec les acteurs du système de santé. Il y a un comité stratégique e-santé par département. La représentation au sein de ces comités est une représentation interURPS. L'URPS Kinés est le représentant interURPS au sein du comité e-santé 49.



Participation aux réunions :

Patrick Couny le 6 janvier 2025

IRAPS

Instance Régionale d'Amélioration de la Pertinence des Soins

Depuis 2025, l'URPS siège à l'IRAPS. Cette instance, créée en 2015, a pour mission de contribuer à l'amélioration de la pertinence des prestations, des prescriptions et des actes dans la région.

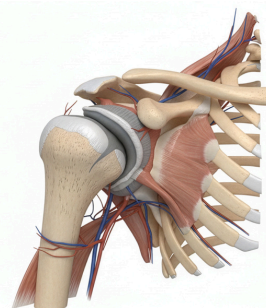
Elle est composée de représentants de l'ARS, de l'Assurance Maladie, des établissements de santé, des représentants des professionnels de santé libéraux et des usagers du système de santé.

Cette instance fonctionne selon un plan pluriannuel d'actions : le PAPRAPS. Le prochain plan s'étalera sur la période 2026-2029. A cette occasion, Baptiste Chevet, qui siège pour l'URPS, a proposé l'axe de travail : Réduction du recours à la chirurgie de décompression sous-acromiale - Amélioration du parcours de soin des patients présentant une douleur d'épaule non traumatique.

Cet axe a été retenu et un groupe de travail a été créé pour déployer différentes actions à destination des professionnels de santé tout au long de la durée du PAPRAPS.

Participations aux réunions :

Baptiste Chevet les 16 janvier, 3 avril, 20 mai, 5 juin, et 18 septembre



LES ACTIONS



L'URPS déploie ses actions à travers 9 commissions :

Communication

**Développement de
l'exercice coordonné**

**Organisation de
l'exercice professionnel**

Exercer en libéral

Formation

**Déploiement et utilisation des
systèmes d'information partagés**

Actions en santé

Gestion de crise




Ecologie

COMMISSION COMMUNICATION

Membres de la commission : Baptiste Chevet, Patrick Couny, Charlotte Hadjez, Joachim Le Tallec (réfèrent), Jean-Baptiste Montaubric et Céline Poiré

Cette année, l'URPS Kinés Pays de la Loire a poursuivi le développement de sa communication interne et externe, avec une volonté renforcée de proximité, de clarté et d'efficacité. Véritable levier de réussite des projets, la communication a permis de valoriser les actions menées, de diffuser les informations essentielles, et de soutenir l'organisation de différents évènements et temps d'échanges. Elle a également contribué à consolider les partenariats en favorisant le dialogue, le partage d'expériences et la coopération entre les différents acteurs. Cette collaboration active permet de soutenir le déploiement des projets et d'assurer une communication cohérente auprès de l'ensemble des acteurs concernés.

Nombre d'abonnés sur les **réseaux** au 17/12/2025

-  LinkedIn : 630 abonnés
-  Facebook : 610 followers
-  Instagram : 114 followers



Envoi de **newsletters** :

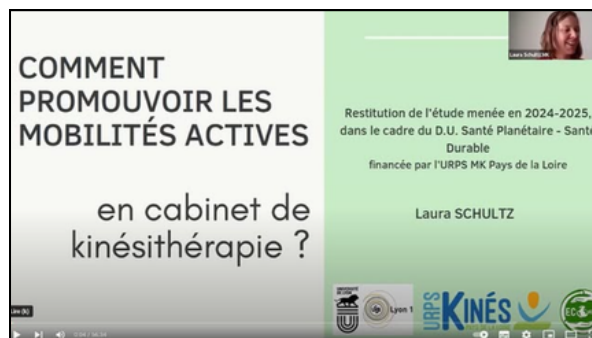
- 12 newsletters d'actualités pour un envoi aux kinés ligériens et aux partenaires
- 9 newsletters spécifiques sur des thématiques ciblées



Organisation de **webinaires** :

- Femmes victimes de violences - Le rôle des professionnels de santé libéraux
- Replays de la journée scientifique de l'URPS Kinés Pays de la Loire
- Resitution de l'étude menée par Laure Shultz dans le cadre de son DU :

"Comment promouvoir les mobilités actives en cabinet de kinésithérapie ?"



Le point fort de l'année :

- Création d'un compte Instagram
- Restructuration de notre site internet

Axes de travail pour 2026 :

- Création de capsules vidéo



COMMISSION DÉVELOPPEMENT DE L'EXERCICE COORDONNÉ

Membres de la commission : Cédric Aubert, Sophie Caillaud, Patrick Couny, Anne-Claire Duplay, Julien Gaillard, Charlotte Hadjez, Joachim Le Tallec, Maria Lubi Léon, Jean-Baptiste Montaubric (référent) et Gilles Rouy

L'interURPS Pays de la Loire

L'association interURPS des Pays de la Loire regroupe **les 10 URPS de la région**. Cette association a été créée en 2018. La présidence est assurée par Dr. Caillaud, président de l'URML, M. Guilleminot, président de l'URPS pharmaciens et Mme Besnard, présidente de l'URPS orthophonistes.



Elle favorise la coordination entre les URPS en structurant les échanges interprofessionnels et en accompagnant les libéraux dans le développement de pratiques collaboratives. En 2025, l'assemblée générale s'est réunie le 17 juin. Le bureau s'est réuni à 6 reprises et le CA à 5 reprises. M. Couny, Mme Hadjez et M. Montaubric ont participé à ces rencontres.

Axe de travail pour 2026 :

Groupe de travail autour du numérique avec la participation au projet PENSO : Programme d'Enseignement au Numérique en Santé de l'Ouest



Les ESP-CLAP

L'ESP est un **mode d'organisation coordonné** conçu par des professionnels de santé de premier recours (médecin généraliste, infirmier, kinésithérapeute, pharmacien...).



Dans les Pays de la Loire, l'association ESP CLAP réalise la gestion administrative et financière du dispositif. Le conseil d'administration est composé d'un collège d'URPS et d'un second collège de professionnels de santé exerçant en ESP CLAP. **L'URPS est un membre actif au conseil d'administration.**

Mme Hadjez a participé à l'Assemblée Générale de la structure le 5 juin 2025. Elle a également participé à deux conseils d'administration.

Les URPS Kinés de France

Les liens sont entretenus avec les autres URPS MK françaises. Ces **temps d'échanges** et **rencontres** permettent à chaque URPS MK de présenter ses principaux projets pour mettre en avant des thématiques spécifiques. L'objectif est également de réfléchir et lancer une dynamique commune sur des projets définis.

M. Couny a participé en mai 2025 au **congrès des URPS Kinés de France** à Bordeaux.

D'autre part, en juin 2025 l'Union Nationale des URPS Kinés (UNUK) a été créée. 10 URPS Kinés françaises s'y associent. L'assemblée générale de l'URPS Kinés Pays de la Loire fait le choix de ne pas s'associer à cette union, mais souhaite continuer à renforcer le développement entre les URPS Kinés de France



Le point fort de l'année 2025 :

Travail commun sur le projet KinéCO2 (voir partie *Ecologie*)

Axe de travail pour 2026 :

Favoriser les échanges entre salariés des différentes URPS MK



Les CPTS

En 2025 Jean-Baptiste Montaubric et Charlotte Hadjez ont participé à 15 réunions de Quintet (comité opérationnel qui a vocation à suivre et à accompagner les avancées des CPTS).



Jean-Baptiste Montaubric et Philippine Rochemaure ont également participé au séminaire qui a eu lieu le 4 décembre à Terra Botanica à Angers.

L'année a également été marquée par la préparation du transferts des missions CPTS de l'interURPS à l'interCPTS.

COMMISSION ORGANISATION DE L'EXERCICE PROFESSIONNEL

Membres de la commission : Cédric Aubert, Patrick Couny, Anne-Claire Duplay, Charlotte Hadjez (référente), Joachim Le Tallec, Jean-Baptiste Montaubric

Les Soins non programmés (SNP)

Le travail de réflexion autour des soins non programmés (SNP) en kinésithérapie se poursuit. Un **CPOM** a été mis en place avec l'ARS Pays de la Loire pour développer des temps d'échanges avec les CPTS de Loire-Atlantique sous format d'**ateliers de co-construction**.

Ces soirées sont l'occasion de définir les SNP en kinésithérapie, les pathologies pouvant être éligibles, la forme que pourrait prendre le dispositif sur leur territoire et d'échanger sur l'articulation entre les SNP et la poursuite de la prise en soins du patient.

En 2025, **trois nouvelles soirées ont eu lieu** dans les CPTS La Nantaise, Erdre et Cens et Erdre et Canal. Un groupe de travail avec les CPTS ayant déjà lancé des SNP sur leur territoire a également eu lieu et sera à poursuivre.



Le point fort de l'année :

Poursuite des soirées SNP dans les CPTS de Loire-Atlantique

Axes de travail pour 2026 :

Réalisation d'un point d'étape avec les CPTS ayant mis en place les SNP kinés sur leur territoire



Les organisations innovantes

Le **groupe de travail** "Organisations innovantes" a poursuivi ses réflexions autour de l'**accès direct** et les **protocoles de coopération**, et de **mutualisation des moyens** pour prendre en charge les patients de manière précoce grâce aux soins non programmés.. Deux axes de travail ont ainsi été définis :

- L'accompagnement des kinés sur la thématique de l'accès direct via un partenariat avec le logiciel TOHA
- La réalisation de soirées au sein des CPTS



Concernant l'accès direct, plusieurs actions ont été mises en place. Un **guide pratique sur l'accès direct** a été créé pour servir de support aux kinésithérapeutes. Dans le cadre de son partenariat avec le logiciel TOHA, 100 **accès gratuits au logiciel** ont été mis à disposition des kinésithérapeutes ligériens.

Concernant l'organisation de soirées sur la thématique des organisations innovantes, une réflexion a été initiée pour une mise en place ultérieure. Un projet de fiche pratique sur cette thématique sera également à mener.

Le point fort de l'année :

Accompagnement du lancement de l'expérimentation de l'accès direct en CPTS en Vendée

Axe de travail pour 2026 :

Organisations de soirées dans toute la région.

L'enquête sur les pratiques

Lors des 10^{èmes} journées Francophones de Kinésithérapie (**JFK**), organisées par la Société Française de Physiothérapie (SFP) du 2 au 5 avril 2025 Charlotte Hadjez et Joachim Le Tallec ont présentés les **résultats de notre enquête sur les pratiques** publiée en mars 2024.



L'expérimentation sur la préhabilitation

Poursuite et fin de l'étude portée par l'UCOGPI, en lien avec la clinique Jules Verne, l'HAD Nantes et financée par l'INCA : **"Préhabilitation d'un patient âgé avant chirurgie carcinologique lourde dans le cadre d'un cancer digestif, urologique ou gynécologique"**.

En 2025, 9 patients ont été inclus parmi lesquels aucun kinésithérapeutes n'ont accepté une intégration dans l'expérimentation (délai trop court, pas de kiné disponible, ...)

L'expérimentation a pris fin en 2025 et un premier rapport a été réalisé par l'UCOGPL pour présentation à l'INCA.

Le point fort de l'année :

Fin de l'expérimentation

Axes de travail pour 2026 :

Réunion de bilan avec l'UCOGPL

Communication des résultats de l'étude



Le zonage



Le zonage vise à inciter les kinésithérapeutes libéraux à installer ou maintenir leur activité dans les territoires caractérisés par une offre de soins insuffisante ou des difficultés d'accès aux soins. Il détermine tous les 2 ans le champ d'application des **mesures pour lutter contre les inégalités territoriales d'accès aux soins** : aides incitatives en zones très sous dotées et principe de régulation du conventionnement en zones non prioritaires.

Le zonage actuel des masseur-kinésithérapeute pour les Pays de la Loire est entré en vigueur au 1er novembre 2024. L'URPS reste mobilisée sur cette thématique grâce à un groupe de travail constitué de quatre élus, ce qui permet de répondre aux sollicitations reçues des kinés.

Axes de travail pour 2026 :

Planification de rencontres avec les instances en vue de faire des retours sur le zonage en cours et de donner un avis sur le prochain zonage

COMMISSION GESTION DE CRISE

Membres de la commission : Patrick Couny (référent), Anne-Claire Duplay et Gilles Rouy

Suite au Covid, une commission avait été mise en place sur la thématique de la gestion de crise. Il n'y a pour le moment pas eu d'avancée à ce sujet.



COMMISSION EXERCER EN LIBÉRAL

Membres de la commission : Baptiste Chevet, Anne-Claire Duplay, Julien Gaillard, Joachim Le Tallec, et Maria Lubi Léon (référente)

La qualité de vie au travail

En 2025, l'URPS Kinés Pays de la Loire a poursuivi son engagement en faveur de la **qualité de vie au travail des kinésithérapeutes ligériens**. Après le diagnostic réalisé en 2024, une nouvelle phase du projet, consacrée à la recherche et à la structuration de solutions concrètes, a été déployée. Ce projet a bénéficié du soutien de l'ARS Pays de la Loire, dans le cadre d'un CPOM. Le groupe de travail composé de cinq élus a été accompagné successivement par **deux prestataires spécialisés**, pour bénéficier d'une expertise et d'un regard extérieur complémentaire.

Phase 3 Recherche de solutions



Lancement du groupe "Solutions" avec 5 élus de l'URPS Kinés Pays de la Loire

4 réunions

Décembre 2024 -
Mars 2025

Phase 4 Approfondissement & Rapport diagnostic



Analyse des solutions identifiées

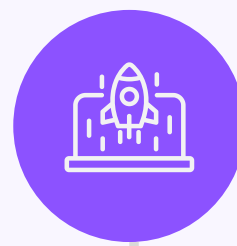
Questionnaire complémentaire & entretiens

Préparation du plan d'actions



Juin - Septembre
2025

Phase 5 Mise en place d'actions



Présentation lors de la journée scientifique de l'URPS le 11 octobre 2025



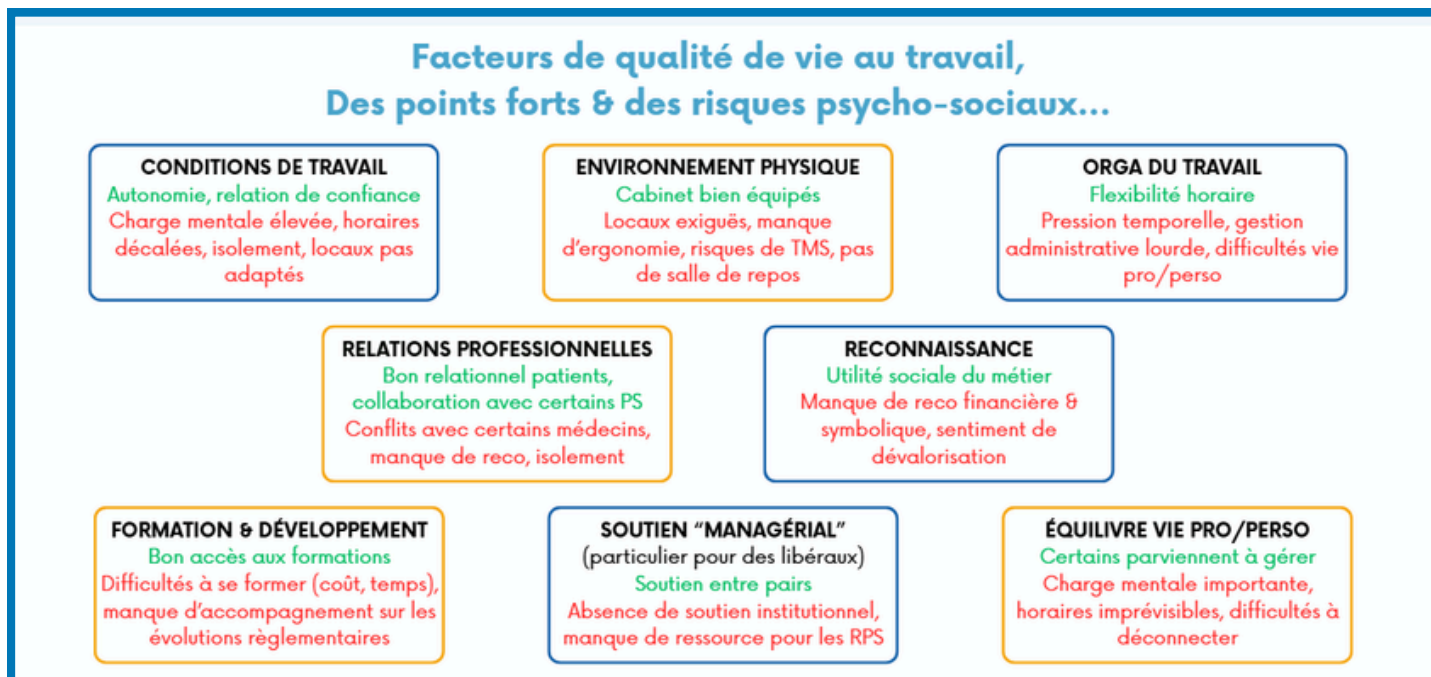
Réalisation des actions à venir (2026/2027)

Octobre 2025 -
2026/2027

Le **groupe "Solutions"** a permis d'analyser les premières pistes de solutions proposées par les kinésithérapeutes.

Un **diagnostic complémentaire** a ensuite été effectué grâce à l'expertise du deuxième prestataire. Il a permis une analyse plus fine des éléments déjà recueillis grâce à l'envoi d'un questionnaire complémentaire et à la réalisations d'entretiens individuels.

Le **plan d'actions** a ensuite été défini en collaboration avec les élus du groupe de travail. Il servira de base pour la suite du projet, avec des recommandations pour les kinésithérapeutes, pour les structures intermédiaires de représentation (URPS, Ordre, Syndicats), et pour les tutelles (Ministère/ARS, Assurance Maladie).



Ce projet QVT a également servi de moteur pour le **lancement de la journée scientifique** (cf partie Formation), il a notamment servi de base pour la présentation de la contribution de l'URPS Kinés Pays de la Loire à la table ronde sur la thématique de la QVT.

Le point fort de l'année :

Forte mobilisation des kinés de la région autour de ce projet
Restitution lors de la journée scientifique de l'URPS Kinés Pays de la Loire

Axes de travail pour 2026 :

Mise en place de cafés visio



COMMISSION FORMATION



Membres de la commission : Charlotte Hadjez, Joachim Le Tallec, Maria Lubi Léon (référente) et Hugo Rossignol

Journée scientifique

Dans le cadre de sa mission de promotion de la formation, l'URPS souhaite ainsi permettre à un maximum de kinésithérapeutes d'accéder à du **contenu scientifique en lien avec leur pratique quotidienne**. C'est ainsi que la journée scientifique a été initiée.

Cette toute première édition de la journée scientifique de l'URPS Kinés Pays de la Loire a eu lieu le 11 octobre 2025 à Nantes. Deux thématiques principales ont été abordées :

- la prise en charge des douleurs chroniques
- la qualité de vie au travail

Un moment fort de partage, de réflexion et de convivialité réunissant 54 kinésithérapeutes, 16 étudiants, 16 partenaires, 7 intervenants, 2 médecins, 2 journalistes et 16 élus venus de toute la région.

Cette journée marque le début d'une belle dynamique scientifique et collective au sein de notre communauté régionale de kinésithérapeutes.



Avec le soutien de :



Accompagnement des étudiants

L'URPS accompagne les étudiants ligériens par différents biais : participation à la journée du jeune professionnel à l'IFM3R, publication des **questionnaires de mémoires** envoyés par les étudiants ligériens.



Lors de la 1ère édition de la Journée Scientifique de l'URPS Kinés Pays de la Loire, un concours KAPLoire a été organisé pour les jeunes diplômés en kinésithérapie afin qu'ils puissent valoriser leur mémoire de fin d'études.



Axe de travail :

Reflexion autour d'une prochaine journée scientifique en 2027

COMMISSION DÉPLOIEMENT ET UTILISATION DES SYSTÈMES D'INFORMATION PARTAGÉS

Membres de la commission : Cédric Aubert, Baptiste Chevet, Patrick Couny (réfèrent), Anne-Claire Duplay, Joachim Le Tallec

Cybersécurité

L'URPS continue de distribuer le livret cyber élaboré en 2023 **"Tous cyber vigilants !"** (Guide de bonnes pratiques en sécurité informatique pour les kinés) construit en partenariat avec l'ARS Pays de la Loire et le GCS e-santé PdL, et avec le soutien de l'ANS (Agence du numérique en santé)



Formation à l'intelligence artificielle

L'**intelligence artificielle (IA)** constitue une évolution majeure susceptible d'impacter durablement les pratiques professionnelles, les organisations de santé, la communication, l'analyse des données et les outils d'accompagnement des professionnels.

Consciente de ces transformations, l'Union **poursuit son intérêt pour cette thématique et maintient une veille active sur les évolutions.**



Dans cette perspective, la **formation et la montée en compétences** des élus et des salariés constitue un enjeu important. Le développement d'actions de sensibilisation, d'information et de formation permettra de mieux comprendre les impacts potentiels de l'IA, d'en maîtriser les usages et d'identifier les applications pouvant soutenir les missions de l'Union et l'accompagnement des professionnels.

C'est ainsi que deux réunions ont eu lieu en 2025 : l'une pour former les élus en avril 2025 et l'autre en juillet 2025 pour former les salariés. L'URPS dispose aussi à présent d'**outils techniques** utilisant IA.

Répertoire opérationnel des ressources (ROR)

L'URPS a été sollicitée par le GCS e-santé pour travailler sur la mise en place de la nouvelle offre du **répertoire opérationnel des ressources (ROR)**.



Le ROR permettra aux kinés de décrire leur offre de soin pour permettre aux prescripteurs de mieux adresser leurs patients et aux patients de mieux trouver un kinésithérapeute adapté.

Volontaire pour **expérimenter la phase d'ouverture du ROR aux professionnels de santé libéraux**, l'URPS a ainsi contribué aux réflexions sur la saisie de l'offre et la communication à venir auprès des kinés ligériens.

Joachim Le Tallec et Baptiste Chevet ont participé à **1 réunion** à ce titre en lien avec le GCS e-santé et l'Agence du numérique en santé (ANS).

Axe de travail pour 2026 :

Ouverture effective de la saisie sur le ROR par les kinésithérapeutes ligériens.



Autres travaux en cours

L'URPS poursuit son travail avec les éditeurs de logiciels, ses rencontres avec les différents partenaires sur la thématique du numérique (GCS e-santé PdL notamment) et sa **participation aux instances** (Comité Stratégique régional et départementaux ainsi que le COMEX du GCS e-santé)



COMMISSION ACTIONS EN SANTÉ

Membres de la commission : Cédric Aubert, Sophie Caillaud, Baptiste Chevet, Anne-Claire Duplay, Julien Gagliardi (réfèrent), Charlotte Hadjez, Joachim Le Tallec, Jean-Baptiste Montaubric, Gilles Rouy

Prévention

Participation au **COFIL régional du plan antichute**. 2 COFIL ont eu lieu les 22 avril et 7 octobre

Repérage des fragilités : ICOPE

Cet **article 51 sur le repérage des fragilités des plus de 60 ans** est porté par l'interURPS dans notre région (PSL). Le consortium est composé des GHT 44 et 49, du Gérontopôle et de l'interURPS.



Jean-Baptiste Montaubric est l'un des élus référents pour l'interURPS. Il a participé aux différents COFIL (6 réunions) ainsi qu'aux ateliers élus (7 réunions), ainsi qu'aux points hebdomadaires avec la chargée de mission pour le projet Icope et le 2ème élu référent, David Guillet (URPS IDEL PdL).

70 kinésithérapeutes sont formés (+1 en 2025)

En 2025 360 inclusions ont été réalisées par les professionnels de santé libéraux dont 168 Steps 1 par les kinésithérapeutes et 94 Steps 2 au total



Les points fort de l'année :

Arrivée d'un nouveau chargé de mission (Jean Cassard) et intervention dans les CPTS

Axes de travail pour 2026 :

Généralisation de l'expérimentation

Maladies neuro-dégénératives

L'URPS Kinés Pays de la Loire a un partenariat avec France Parkinson. Sophie Caillaud est l'élue référente pour l'URPS. Elle a participé à deux COPIL en 2025.



FRANCE
PARKINSON

Libérons le mouvement

PEDIACO II - Les 1000 premiers jours



Les URPS Pharmaciens, URPS Sages-Femmes, URPS Infirmiers, URPS Kinés, URPS Chirurgiens-Dentistes, URPS Orthophonistes, URPS Orthoptistes, URPS Biologistes et URPS Pédiatres Podologues ont lancé **PEDIACO II** pour **améliorer la coordination entre les professionnels de santé en petite enfance**. Ce projet est co-porté par l'URPS Sages-femmes et l'URPS Pharmaciens et financé par l'ARS Pays de la Loire.

En septembre 2025, les documents PEDIACO II ont été actualisés. Pour rappel, PEDIACO II est une campagne de communication visant à valoriser les compétences spécifiques de chaque profession de santé impliquée dans le champ de la périnatalité.

Femmes victimes de violence



En 2025, les dix URPS des Pays de la Loire ont monté un groupe de travail pour l'accompagnement des professionnels de santé de premiers recours à la prise en charge des femmes victimes de violences.

Dans ce cadre, elles se sont rapprochées de l'équipe ressource hémirégionale des départements 44 et 85 afin de proposer aux professionnel·les de santé un webinaire dédié au repérage et à l'orientation des victimes, illustré par des cas concrets.

Ce webinaire a été proposé à deux dates. Le 3 juin avec 82 inscriptions et 60 participants et le 5 juin avec 55 inscriptions et 16 participants



COMMISSION ECOLOGIE

Membres de la commission : Cédric Aubert, Sophie Caillaud, Patrick Couny, Eve Foucher, Julien Gaillard (référént), Charlotte Hadjez, Joachim Le Tallec

Le **projet en faveur de l'écologie à destination des kinésithérapeutes de la région** lancé en 2024 a été poursuivi au cours de l'année 2025.

Une démarche **innovante et globale** pour mobiliser les kinésithérapeutes et engager ensemble une réflexion et un changement des pratiques professionnelles et personnelles. Et en parallèle pour permettre une sensibilisation des patients.



Des affiches et fiches pratiques ont été réalisés sur sept thématiques : le bâtiment, le transport, les déchets, les consommables, le numérique, l'énergie et l'eau. Elles ont été publiées entre février et octobre 2025.



L'URPS a également établi un **partenariat avec Laura Schultz de l'association des Ecolinés**, pour soutenir son **étude sur les mobilités durables**. Un webinaire intitulé **“Comment promouvoir les mobilités actives en cabinet de kinésithérapie ?”** a été proposé pour présenter les conclusions de son étude. Le replay a comptabilisé plus de 300 vues sur la chaîne YouTube de l'URPS Kinés Pays de la Loire.

D'autre part **un travail commun a été lancé en interURPS MK : “KinéCO2”** avec les URPS MK Auvergne Rhône Alpes, Bourgogne Franche Comté, Bretagne, Centre Val de Loire, Grand Est, Hauts de France, Ile de France, Occitanie, Océan Indien et Pays de la Loire, en collaboration avec Carbone 4, un cabinet expert en transition bas-carbone.

Ce projet pionnier a eu pour objectif de mesurer et de réduire l'empreinte carbone de la kinésithérapie en France et de créer un outil diagnostic pour réaliser le bilan carbone des cabinets de kinés. Parmi les 60 cabinets de kinésithérapie interrogés, 6 cabinets ont été recrutés dans notre région.

Quelques résultats présentés en décembre 2025 :

- Une séance de kinésithérapie en cabinet émet en moyenne 3,4 kg de CO₂, soit l'équivalent d'un trajet de 25 km en voiture ou de 5,3 litres de café.
- Un kinésithérapeute émet en moyenne 10,1 tonnes de CO₂ par an, selon l'analyse de 831 000 séances.
- Les déplacements des patients représentent la moitié des émissions d'une séance en cabinet.

L'**outil calculateur KinéCO2** est à présent disponible et permet à chaque kinésithérapeute d'estimer l'empreinte carbone de son activité, de visualiser l'impact par grands postes, de comparer son profil, d'identifier des actions et de s'engager progressivement vers une pratique plus durable de son activité.



Le point fort de l'année :

Déploiement du projet interne de l'URPS avec la création et le partage d'une série de fiches et affiches.

Axe de travail pour l'année 2026 :

Poursuite de la sensibilisation sur cette thématique lors de la participation au congrès et évènements.

URPS **KINÉS** 
PAYS DE LA LOIRE

RETROUVEZ-NOUS SUR LES
RÉSEAUX :



ET SUR NOTRE SITE INTERNET :

WWW.URPS-MK-PAYSDELALOIRE.FR